

n'ont sûrement pas le droit de s'adresser à nous pour obtenir pitié et miséricorde. De plus, puisque ces personnes ont trahi leurs pays d'origine, quelle assurance avons-nous que leur attitude à l'égard de leur pays d'adoption sera moins répréhensible? Nous n'avons aucune place pour des girouettes politiques et des opportunistes économiques. Notre unique désir est de tendre une main secourable à ceux qui sont dignes de notre assistance. Nos portes seront à jamais fermées à ceux qui ont appuyé le mauvais parti et ont trahi leur propre pays.

Ce qui est plus important encore, c'est de faire de l'organisme international des réfugiés une réalité et non une œuvre imaginaire propre à calmer notre conscience, mais ne contribuant aucunement à la solution de ce grave problème humanitaire. Jusqu'ici, comme l'a signalé le ministre, malgré nos belles paroles, pas un seul réfugié n'a obtenu l'assistance des Nations Unies. Les paroles seules ne valent rien. Attaquons-nous à l'immense tâche sociale qui nous incombe.

Nous sommes d'accord sur un principe fondamental. Le problème des réfugiés, suite inévitable de la guerre, est d'envergure internationale et doit être résolu sur le plan international. Les Nations Unies doivent être disposées à accueillir un million de réfugiés, répartis entre elles suivant l'espace disponible et la stabilité économique de chacune. Toutes doivent faire leur part. Les pays sud-américains ont déjà signifié leur intention de participer à cette œuvre. Le Brésil a exprimé le désir d'en accepter 120,000; le Paraguay est à la recherche d'ouvriers agricoles et accueillerait 5,000 Ukrainiens, en plus d'ouvriers spécialisés jusqu'à concurrence de 15 p. 100 du nombre total exerçant déjà leurs métiers dans le pays. Le Venezuela se dit prêt à recevoir 10,000 familles, c'est-à-dire de 30,000 à 50,000 personnes. Le Chili a voté 20 millions de dollars pour les fins d'immigration. L'Argentine acceptera 50,000 réfugiés par année jusqu'à concurrence de 4 millions et la Colombie a annoncé qu'elle donnerait asile aux personnes déplacées. Fait sans doute encore plus intéressant pour la Chambre, la Grande-Bretagne a annoncé qu'elle admettra chez elle un demi-million de personnes déplacées en vue de parer à la pénurie de main-d'œuvre. Voici un extrait de la *Gazette* de Montréal d'aujourd'hui:

On apprend que le ministère du Travail et le Congrès des syndicats ouvriers ont approuvé l'entrée en Angleterre d'un demi-million de personnes déplacées en vue de remédier à la crise de la main-d'œuvre.

A la suite d'une pression continue exercée par le cabinet, qui constate chaque jour davantage la situation économique de plus en plus précaire de la Grande-Bretagne, les chefs ouvriers sont censés avoir approuvé, à deux conditions, des mesures très énergiques en vue

de rompre le cercle vicieux des pénuries. La première condition, c'est que les immigrants devront se conformer aux règlements et aux normes des syndicats. La seconde, c'est que les immigrants seront choisis individuellement d'après leur spécialité et leur faculté d'adaptation aux industries anglaises le plus gravement atteintes de pénurie de main-d'œuvre: les houillères, les fonderies, l'industrie textile et l'agriculture.

La Grande-Bretagne, l'Argentine et le Brésil ont déjà en Europe des missions chargées d'effectuer un triage parmi les déportés. Comme ces pays nous ont devancés, il ne restera plus rien pour nous. Ne nous faisons pas illusion: le Canada doit prendre à cet égard une attitude énergique. Vu les espaces dont nous disposons et la stabilité de notre économie, nous devons probablement laisser entrer au pays au moins 100,000 de ces déportés. Si nous les choisissons, ils renforceront notre économie au lieu de l'affaiblir. Jusqu'ici, nous avons collaboré avec les Nations Unies, les approuvant en principe. Nous ne pouvons leur refuser maintenant toute la collaboration possible puisque nous avons reconnu qu'une telle collaboration fait partie de nos responsabilités envers les autres pays du monde. Jusqu'ici, nous nous sommes contentés de paroles, mais le temps est venu d'agir.

On nous demandera probablement de recevoir 100,000 déportés. Au lieu d'accepter ceux qu'on nous enverra, allons les choisir sur place, comme le font la Grande-Bretagne, l'Argentine et le Brésil. Que nos représentants se rendent sans retard dans ces camps européens. Attendre, ce serait courir le risque d'avoir les restes en partage, ce qui pourrait bien donner le coup de grâce à notre immigration. Nous sommes disposés à accepter notre juste part de déportés, mais nous voulons les meilleurs d'entre eux. S'il faut en croire les journaux, les premiers arrivés sont les premiers servis.

Quels déportés choisirons-nous? Il y a en premier lieu ceux qui comptent des parents au Canada. En vertu du règlement actuellement en vigueur à ce chapitre, leur nombre ne dépasse pas 2,000. Il ne s'agit pas, cependant, de se demander s'ils sont visés par ce règlement rigide, mais s'ils ont des parents au Canada et si ces derniers ont prié le Gouvernement de les faire venir. Il faut éviter de disperser les familles. Ceux qui comptent des parents au Canada ont déjà un lien avec notre pays. Leurs parents répondent d'eux et sont disposés à les accueillir et à s'occuper d'eux. Ils seront rapidement assimilés.

Viennent ensuite les enfants. A plusieurs reprises au cours de la guerre, on a soulevé la question de l'immigration des orphelins, et la population a très bien accueilli une telle proposition. Nous avons démontré, sur une petite échelle, ce que nous pouvions faire dans